



Government of Canada

Gouvernement du Canada

CLOSED VOLUME VOLUME COMPLET

DATED FROM À COMPTER DU 6 Mars 2001 TO JUSQU'AU 13 Décembre 2001

AFFIX TO TOP OF FILE - À METTRE SUR LE DOSSIER

DO NOT ADD ANY MORE PAPERS - NE PAS AJOUTER DE DOCUMENTS

FOR SUBSEQUENT CORRESPONDENCE SEE - POUR CORRESPONDANCE ULTÉRIEURE VOIR

FILE NO. - DOSSIER N°	VOLUME
62B 8124-3-1-00	2



Division scolaire francophone n° 310
«L'éducation francoskoise... à la portée de la main»

19/12/2001
(AC-100-00.00)
Hawaii,
Très bon document!
sup. classes. Merci
Sisi

Regina, le jeudi 13 décembre, 2001

Madame, Monsieur,

ML
hpi / Goulet

Je me fais un plaisir de vous acheminer une copie du feuillet informatif de la Division scolaire francophone n° 310 (DSF), édition 2002. J'espère qu'il répondra aux questions que vous pourriez avoir au sujet de la DSF et des services qu'elle offre aux jeunes Fransaskoises et Fransaskois de la province. Bonne lecture!

I am pleased to include a copy of the 2002 edition of Division scolaire francophone n° 310's bilingual information leaflet. I hope that it will answer some of the questions you may have regarding Francophone education in Saskatchewan and the services offered by our school division. Thank you!

Marie R. Patterson
Responsable des relations publiques
Public Relations Manager

Siège social

3850, rue Hillisdale
Bureau 200
Regina (Sask.)
S4S 7J5
Tél. : 1 877 273-6661
ou (306) 757-7541
Télééc. : (306) 757-2040
dsf.regina@atrium.ca

Bureau régional

910, 5^e Rue Est
Saskatoon (Sask.)
S7H 2C6
Tél. : 1 877 273-6662
ou (306) 653-8490
Télééc. : (306) 653-8495
dsf.saskatoon@atrium.ca

Bureau régional

C.P. 129
Bellevue (Sask.)
S0K 3Y0
Tél. : 1 866 273-7390
ou (306) 423-5530
Télééc. : (306) 423-5531
dsf.bellevue@atrium.ca

www.dsf.sk.ca



La composante fransaskoise de l'éducation

La Loi de 1995 sur l'éducation statue qu'il y a trois entités légales et égales d'éducation en Saskatchewan : les divisions scolaires publiques, les divisions scolaires séparées ainsi que la Division scolaire francophone n° 310 (DSF).

La DSF gère neuf régions scolaires francophones qui regroupent un total de douze écoles fransaskoises. Chacune des régions est déterminée par des limites géographiques à l'intérieur desquelles se trouve un groupe de parents voulant se prévaloir du droit de faire instruire leurs enfants à l'école fransaskoise, selon l'article 23 (ayants droit) de la Charte canadienne des droits et libertés.

Un ayant droit est un parent dont la première langue apprise et encore comprise est le français, ou qui a reçu son instruction au niveau primaire en français langue première, ou qui a un enfant ayant reçu ou recevant son instruction en français au niveau primaire ou secondaire.

Mission

Assurer aux élèves fransaskois une excellente éducation française enrichie d'une formation culturelle, morale et sociale, afin de former une jeunesse francophone fière et convaincue, motivée à s'épanouir dans un monde en évolution.

Vision

L'école fransaskoise est une institution d'éducation française et de formation spirituelle où l'excellence règne dans les domaines académique, social, culturel et sportif, et où l'on retrouve une collaboration entre l'école, la communauté et le foyer.

Les élèves y sont heureux et fiers de leur langue et de leur culture; elles et ils valorisent le respect de soi et des autres ainsi que leur bien-être mental, moral et physique.

Les diplômées et diplômés sont préparés à poursuivre des études supérieures dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada ou à intégrer le monde du travail et devenir des membres productifs de la société.

Conseil scolaire fransaskois

Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) est composé de neuf conseillères et conseillers élus au sein des régions scolaires francophones. Chacun représente une région de la province. Le CSF gère et administre les questions d'éducation de la DSF au même titre que le font les « Boards of Education » des divisions scolaires anglophones.



« L'éducation fransaskoise... à la portée de la main »



Conseils d'école

Chaque école fransaskoise doit élire son conseil d'école, formé d'un minimum de quatre et d'un maximum de neuf personnes. L'un de ses membres élus doit être un adulte de langue minoritaire représentant la communauté et habitant dans la zone de fréquentation de l'école. Les autres membres du conseil sont des parents d'enfants inscrits à l'école. Tous sont élus par les parents de l'école. Le mandat du conseil d'école est de représenter ses parents auprès de la DSF en exprimant des avis, en participant à des activités de planification et de développement et en formulant des recommandations. Chaque conseillère et conseiller est élu pour un mandat de deux ans.



Programme d'éducation française

Dans le cas où il y aurait un nombre insuffisant d'élèves pour créer une région scolaire francophone, les parents de cette localité peuvent effectuer une demande auprès de la DSF pour un programme d'éducation française.



Programmation scolaire

La DSF adhère aux buts de l'éducation en Saskatchewan et applique la programmation du ministère de l'Éducation telle que décrite et spécifiée dans les programmes scolaires provinciaux. Toutes les matières sont enseignées en français, sauf le cours d'anglais. L'apprentissage de l'anglais débute en 4^e année et se poursuit jusqu'en 12^e année; le programme enseigné est le même que celui offert dans les écoles publiques et séparées de la Saskatchewan. Certains cours sont modifiés, avec l'approbation du ministère, afin de respecter le caractère distinct des écoles fransaskoises.

Prématornelle

Le CSF, en collaboration avec de la DSF et des regroupements de parents, travaille afin d'intégrer la prématornelle au programme régulier des écoles fransaskoises.



Maternelle à temps plein

Le CSF a mis sur pied un projet pilote de maternelle à temps plein à l'école Beau Soleil (Gravelbourg).



**Logo de la Division scolaire
francophone n° 310**

Mortier (toque de diplômé) : succès scolaire

Gland : composé d'une gerbe de blé et d'un lys, la francophonie en Saskatchewan

Devise : « L'éducation fransaskoise... à la portée de la main »



Étapes importantes de l'éducation française en Saskatchewan

- 1867** L'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique confirme le français et l'anglais comme langues officielles.
- 1909** L'anglais est la seule langue d'enseignement en Saskatchewan: l'usage du français est permis au primaire.
- 1918** L'enseignement du français est limité à une heure par jour en Saskatchewan.
- 1925** L'Association Catholique Franco-Canadienne offre des cours de français aux élèves francophones de la Saskatchewan.
- 1931** La Loi sur l'éducation proclame l'anglais comme seule langue d'enseignement en Saskatchewan.
- 1944** Le Greater School Units Act: les élèves et les parents francophones deviennent de plus en plus minoritaires au sein des grandes unités scolaires.
- 1965** Les élèves francophones de Saskatoon font la grève afin d'obtenir l'enseignement de la catéchèse en français.
- 1967** La Loi sur l'éducation de la Saskatchewan permet l'enseignement du français.
- 1968** La création des écoles désignées en Saskatchewan.
- 1968** Le gouvernement fédéral reconnaît le français et l'anglais comme étant les deux langues officielles du Canada.
- 1982** L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés garantit le droit des minorités de langue officielle à un enseignement dans leur langue.
- 1988** Un jugement de la Cour du Banc de la Reine (Wimmer) reconnaît, aux francophones de la Saskatchewan, le droit à l'école fransaskoise et le contrôle des établissements de la minorité.
- Mars 1990** Un jugement de la Cour suprême (Mahé) reconnaît le droit aux francophones de gérer l'éducation de leurs enfants.
- Juin 1993** La Saskatchewan adopte le projet de Loi 39 permettant la gestion scolaire fransaskoise.
- Juin 1994** Premières élections des conseillères et conseillers scolaires fransaskois dans le cadre de la nouvelle composante d'éducation fransaskoise.
- Août 1994** Le Conseil scolaire fransaskois de La Vieille (à Gravelbourg) est le premier à assumer la pleine gestion de son école fransaskoise.
- Janv. 1995** Sept nouveaux conseils scolaires fransaskois (aux Battlefords, à Bellegarde, à Bellevue, à Prince Albert, à Regina, à Saskatoon et à Vonda) assument la gestion de leurs écoles fransaskoises. En août, un programme d'éducation française est implanté à Ferland.
- Été 1996** Un programme d'éducation française est implanté à Ponteix.
- 1997** Établissement d'une région scolaire francophone à Zenon Park, élection du nouveau conseil et ouverture de son école. Implantation d'une école fransaskoise à Moose Jaw.
- Juin 1998** La Loi de 1995 sur l'éducation est amendée: le Conseil général des écoles fransaskoises et les neuf conseils scolaires fransaskois cèderont le pas à une seule division scolaire en janvier 1999.
- Janv. 1999** Les douze écoles fransaskoises sont transférées à la Division scolaire francophone n° 310 et sont gérées par le Conseil scolaire fransaskois.
- Fév. 2000** Premières élections des conseils d'école.

Pour nous joindre

Division scolaire francophone n° 310
3850, rue Hillsdale bureau 200
Regina (Saskatchewan) S4S 7J5
Téléphone : 1 877 273-6661 ou (306) 757-7541
Télécopieur : (306) 757-2040
Courriel : dsf.regina@atrium.ca
Site Internet : www.dsf.sk.ca



The Fransaskois education component at first glance

The Education Act, 1995, states that there are three legal and equal educational entities in Saskatchewan : the Public School Divisions, the Separate School Divisions and Division scolaire francophone n° 310 (DSF).

DSF administers nine Francophone education areas regrouping a total of twelve Fransaskois schools. Each area is defined by geographic boundaries within which right holder parents may prevail themselves of the right to have their children educated at a Fransaskois school, in accordance with Article 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the Saskatchewan Education Act.

A right holder is a parent who meets one of the following criteria : whose first language is French and who still understands French, who received an elementary education in French or whose child has received or is receiving an education in French at the elementary or secondary level.

Mission Statement

To provide Fransaskois students with an excellent Francophone education, enriched with cultural, ethical and social values, aimed at developing proud Francophone youths, motivated to attain personal growth in an ever-changing world.

Vision

The Fransaskois school is a French educational establishment where spiritual growth is encouraged, where excellence in the academic, social, cultural and athletic fields is a priority and where vital partnerships exist between school, family and the community.

Students thrive and are proud of their cultural heritage and mother tongue. They value respect of others and of self, as well as their mental, ethical and physical well-being.

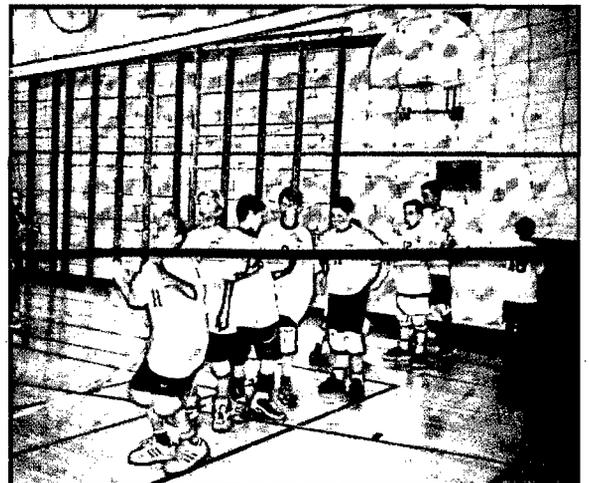
Graduates are prepared to pursue post-secondary studies in either of Canada's two official languages or to integrate the labour market as productive members of society.

Conseil scolaire fransaskois

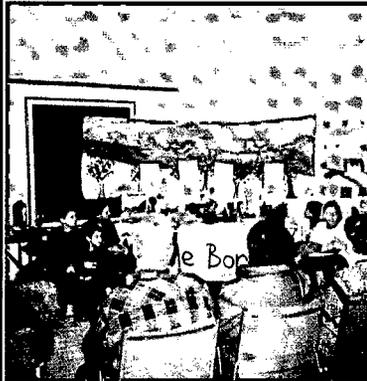
The Board of Education (Conseil scolaire fransaskois - CSF) consists of nine trustees elected within the Francophone education areas. Each member represents a region of the province.

The CSF directs and manages the education issues of DSF in the same way as do the Boards of Education of the Anglophone school divisions.

"Francophone education... within reach"



Conseils d'école (Local Boards of Trustees)



The parents of each school must elect its "conseil d'école" composed of a minimum of four to a maximum of nine trustees. The members of the "conseil d'école" must be parents of students enrolled in the school. However, one member, the community representative, must be a minority language adult residing within the school's attendance area. All are elected by parents of the school residing in the attendance area.

The local trustees' two year mandate is to represent the parents, by expressing concerns, giving advice and recommendations to the Board of Education (CSF) and to participate in long-term planning of programs and school activities.

Francophone Education Program

Where there are insufficient numbers of students to create a Francophone education area, parents may choose to petition DSF to provide a minority language instruction program.



Program and Curriculum

Although DSF follows the curriculum developed and prescribed by the Department of Education, its educational program contains unique and supplementary content designed to meet the needs of French-speaking students. All subjects are taught in French with the exception of English Language Arts. This course is the same as the one dispensed by the public and separate schools of Saskatchewan.

Preschool

The CSF, in collaboration with DSF and parent representatives, is studying the possibility of integrating preschool education programs into the Fransaskois schools' regular program.

Full-Time Kindergarten

The CSF has approved a full-time kindergartén pilot project at École Beau Soleil in Gravelbourg.



**Division scolaire
francophone n° 310's logo**



Mortarboard : academic achievement

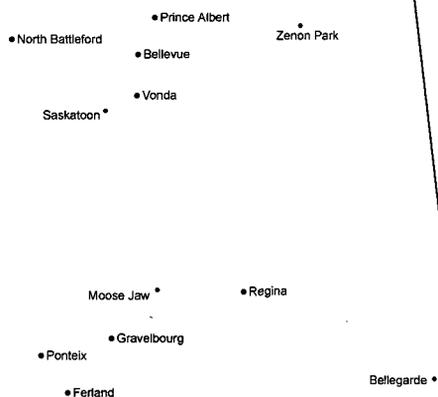
Tassel : made of a wheat sheaf and a lily; the symbol of Francophones in Saskatchewan

Slogan : "Francophone education... within reach"

Francophone education in Saskatchewan : Important steps

- 1867** Article 133 of the British North America Act proclaims French and English as official languages.
- 1909** English is the only language used to teach in Saskatchewan; use of French is permitted at the elementary levels.
- 1918** Teaching French in Saskatchewan schools is limited to one hour each day.
- 1925** Association Catholique Franco-Canadienne offers French lessons to Francophone students of Saskatchewan.
- 1931** The Education Act proclaims English as the only language used to teach in Saskatchewan.
- 1944** The Greater School Units Act: within large school units, Francophone students and parents become more and more a minority.
- 1965** Saskatoon's Francophone students strike in order to obtain religious instruction in French.
- 1967** The Saskatchewan's Education Act permits regular courses to be taught in French in schools.
- 1968** Establishment of designated schools in Saskatchewan.
- 1968** The Federal Government recognizes French and English as Canada's two official languages.
- 1982** Article 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms guarantees official language minorities the right to an education in their own language.
- 1988** The Court of Queen's Bench (Wimmer decision) recognizes that Article 23 of the Charter of Rights gives Fransaskois the right to their own schools and the right to administer these establishments.
- March 1990** The Supreme Court of Canada (Mahé decision) recognizes the Francophones' rights to govern their children's education.
- June 1993** The province of Saskatchewan adopts Bill 39 granting Francophone parents the control of Fransaskois schools.
- June 1994** First elections of the Fransaskois school trustees in accordance with the new Fransaskois Education Component.
- Aug. 1994** The Conseil scolaire fransaskois de La Vieille (Gravelbourg) is first to assume full governance of its school.
- Jan. 1995** Seven new conseils scolaires fransaskois assume governance of their Fransaskois schools (in the Battlefords, Bellegarde, Bellevue, Prince Albert, Regina, Saskatoon and Vonda). In August, a Francophone education program is implemented in Ferland.
- Aug. 1996** Implementation of a Francophone education program in Ponteix.
- 1997** Establishment of a Francophone education area in Zenon Park, election of its new Conseil and opening of its school. Implementation of a Fransaskois school in Moose Jaw.
- June 1998** The Education Act, 1995, is amended to bring together the Conseil général des écoles fransaskoises and the nine conseils scolaires fransaskois under a single *Division*.
- Jan. 1999** The twelve Fransaskois schools are transferred to the Division scolaire francophone n° 310 and administered by the Conseil scolaire fransaskois.
- Feb. 2000** First election of the "conseils d'école".

Communautés dotées d'écoles fransaskoises (Location of Fransaskois schools)



How to reach us

Division scolaire francophone n° 310
200-3850 Hillsdale Street
Regina, SK S4S 7J5
Telephone : 1-877-273-6661 or (306) 757-7541
Fax : (306) 757-2040
E-mail : dsf.regina@atrium.ca
Web site : www.dsf.sk.ca

La Moisson

Division scolaire francophone n° 310

Vol. 6, no 3, printemps 2001 • Bulletin de liaison de la Division scolaire francophone n° 310

ISSN 120505115

Dans ce numéro

- Actualité 1, 3, 6, 7
- Mot de la présidente 2
- Mot du directeur 2
- Dans nos écoles 4, 5
- La Division scolaire francophone n° 310 8

Ce bulletin est une publication de la Division scolaire francophone n° 310 (DSF)

DSF n° 310

Siège social

3850, rue Hillsdale
Bureau 200
Regina (Saskatchewan)
S4S 7J5

Téléphone : (306) 757-7541
Sans frais : 1 877 273-6661
Télécopieur : (306) 757-2040
dsf.regina@atrium.ca
Internet : www.dsf.sk.ca

Francisation : une approche structurée

C'est la rentrée scolaire! L'enseignante entre en classe et fait état de sa nouvelle clientèle. Ils sont âgés de cinq ou de six ans. Ils sont intelligents, ont l'esprit vif et un sourire aux lèvres. Elle se présente et demande à ses élèves d'en faire de même. Dans un monde parfait, le visage de chaque enfant s'animerait et, elle ou il partagerait avec enthousiasme son nom et même celui de son chien et de son meilleur ami!

En milieu minoritaire, ce n'est pas toujours la réalité. L'habileté langagière de chaque élève varie selon le milieu familial, les expériences personnelles, etc. Une classe type peut comprendre des élèves qui ont une excellente compréhension orale de la langue française ainsi qu'une vive appréciation de la culture. Elle peut également inclure des élèves qui ne parlent pas ou très peu la langue, ou qui trouvent cela plus cool de parler en anglais (niveaux plus avancés). Comment enseigner à cette clientèle variée? En utilisant une approche structurée avec des interventions bien pensées.

Depuis plusieurs années, des regroupements communautaires et scolaires ainsi que des représentants des instances gouvernementales se penchent sur cette question et l'approche préconisée pour contrer cette situation. Récemment, la Division scolaire francophone n° 310 (DSF) présentait son plan d'action pour la mise en oeuvre d'une approche globale en francisation au sein des écoles et des communautés francophones pour l'année 2001-2002. Voici un aperçu des démarches qui ont mené à cette réalisation et les grandes lignes du plan d'action proposé.

Mars 1995 : Colloque sur la francisation à Saskatoon. Une des recommandations du colloque est d'établir un Comité de francisation avec une composition et des rôles spécifiques.

Handwritten notes:
1-6
Maison
Avais-tu vu ça?
Copie?
Siri



Congrès des enseignantes et des enseignants, avril 2001: journée de formation

1996 : Les membres du Comité de francisation développent un document intitulé « Politique de francisation en Saskatchewan ».

2000 : Le ministère de l'Éducation conçoit un outil de travail, le « Document d'orientation portant sur les mesures spéciales de francisation dans les écoles francophones ».

Septembre 2000 : Sondage auprès des écoles francophones pour connaître les pratiques en francisation.

Mars 2001 : Journée de formation pour les directions d'école et les coordinations de l'équipe éducative de la DSF - lancement du club francis«action».

Avril 2001 : Journée de formation du personnel enseignant et des aides-enseignantes de la DSF - une invitation est lancée auprès du personnel pour former un comité afin de prêter main-forte dans l'exécution du plan d'action.

Une fois formé, le comité aura à accomplir les tâches suivantes :

- présenter une définition de la francisation acceptée par la DSF;

(suite à la Trois...)

L'éducation francophone... à la portée de la main

Mot de la présidente



Denise Boudreau

Quelques acronymes à retenir...

Saviez-vous que la Division scolaire francophone n° 310 (DSF) a des alliés de taille dans ses revendications auprès des instances gouvernementales? Nos partenaires régionaux et nationaux incluent la Fédération nationale des conseillers et conseillères scolaires (FNCSF), le Regroupement des conseillères et des conseillers francophones du Canada et l'Association des directeurs et directrices d'écoles de l'Ouest et du Nord (ADÉON).

La DSF et ses partenaires reconnaissent que l'éducation est la pierre angulaire pour le développement des communautés minoritaires. Les conseils scolaires francophones du pays ont un rôle fondamental à jouer dans ce développement et il en est de même pour les communautés scolaires. Celles-ci mettent beaucoup d'emphase sur la création des partenariats éducatifs communautaires ainsi que les projets éducatifs. Nos jeunes doivent avoir l'occasion de vivre leur francité, 24 heures par jour, 7 jours sur semaine, 365 jours par année. Il ne s'agit donc pas d'un service limité de 9 h à 15h30.

De leur côté, la FNCSF et l'ADÉON développent un projet-pilote pour la mise sur pied du Centre de ressources pédagogiques de l'Ouest et du Nord. Ce centre faciliterait la création de programmes scolaires **par et pour** les francophones en situation minoritaire. Sans minimiser l'appui incontestable du Bureau de la minorité de la langue officielle (BMLO) dans ce domaine, tous sont en accord qu'un tel centre donnerait aux francophones l'occasion de mieux définir leur programmation scolaire.

« Nos jeunes doivent avoir l'occasion de vivre leur francité, 24 heures par jour, 7 jours sur semaine, 365 jours par année. »

De plus, la FNCSF, en partenariat avec ses membres, entreprend les démarches auprès des instances gouvernementales afin d'obtenir les ressources nécessaires pour assurer une gestion scolaire qui reflète les principes de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Il est essentiel de ralentir l'érosion historique progressive des communautés francophones et de favoriser leur épanouissement. Pour ce faire, les gouvernements provinciaux et fédéral doivent apporter le soutien financier nécessaire pour appuyer les efforts des minorités dans les programmes axés, entre autres, vers la petite enfance et la francisation. Il serait alors possible de prêter main-forte aux parents et à leurs enfants dans leur cheminement personnel et d'augmenter les effectifs scolaires.

La DSF est également membre du Regroupement des conseillères et des conseillers francophones du Canada. Le but de cette association est de former une alliance inter-conseils pour contrer l'assimilation, favoriser la rétention et la récupération de l'effectif scolaire cible, et améliorer les apprentissages et le rendement des élèves. Bien que chaque conseil vit une réalité différente, il y a une préoccupation commune : le désir d'avoir accès et d'offrir des programmes et des services de qualité qui permettent à nos jeunes francophones d'occuper la place qui leur revient dans la société canadienne et de réussir, tant sur le plan scolaire que personnel.

À la DSF, nous avons mis en place plusieurs initiatives pour atteindre ce but, mais avec l'aide de nos alliés provinciaux et nationaux, nous serons plus efficaces dans nos démarches. Bon été, bonnes vacances. On se revoit à la fin août!

Mot du directeur



Denis Ferré

Et voilà l'année scolaire qui se termine déjà!

Ensemble, nous avons vécu une année remplie de divers défis. Comme vous avez pu le constater en première page, l'approche de la DSF, en francisation, a été bel et bien amorcée lors d'une journée de formation du personnel enseignant et des aides-enseignantes avec notre conférencier invité, M. Yvon Mahé.

Avec l'appui de nos partenaires, nous avons débuté une concertation d'efforts pour arriver à un éventuel partenariat éducatif communautaire (PEC). Toujours dans ce même style,

le Code de vie de la DSF a vu le jour, et c'est dans la prochaine année scolaire que chaque école aura à développer un code de vie qui lui est propre. Au plan local, chacune de nos écoles a su relever les défis de l'heure, soit au niveau académique et/ou culturel. Ce sont nos jeunes Fransaskoises et Fransaskois qui en ont profité. Comme par le passé, notre personnel enseignant et de soutien s'est donné de façon inlassable.

Pour ceci et pour toute autre initiative que je ne peux mentionner (faute d'espace!), le Conseil scolaire fransaskois vous remercie. En son nom, je vous souhaite un bel été, parsemé de bons moments en famille et en voyage. Profitez de cette belle saison afin de vous reposer et de refaire le plein.

Actualité

Le Code de vie de la Division scolaire francophone n° 310 : Une carte routière pour les codes de vie scolaire des écoles fransaskoises

Pour maintenir un environnement scolaire qui facilite la réalisation de sa mission, qui assure la sécurité de chaque élève, qui favorise le désir d'apprendre, la pensée créative, l'estime de soi, le respect de soi et des autres, la Division scolaire francophone n° 310 (DSF) propose périodiquement des initiatives et/ou développe des outils pertinents pour répondre à ses attentes. Le Code de vie en est un bon exemple.

Mis sur pied par des représentants du personnel cadre de la DSF, du personnel administratif, des directions d'école, du personnel enseignant et du personnel de soutien, le Code de vie a pour but de définir les relations interpersonnelles qui assurent la sécurité et l'épanouissement de tous.

Le Code de vie précise les valeurs de la vision et de la mission de la DSF. Celle-ci encadre ses valeurs en proposant un partenariat entre foyer, école, communauté comme moyen de développer un code de vie scolaire local.

À prime abord, la DSF croit que chaque communauté scolaire a la responsabilité collective et partagée de créer un climat éducatif au sein duquel toutes les relations sont menées de manière digne et respectueuse.

Parallèlement, les conseils d'école, le personnel, les parents et les élèves de chaque école devront élaborer un code de vie propre à leur établissement et à leur communauté, tout en reflétant les orientations de la Division. Les intervenants clés ont déjà reçu une copie du Code de vie qui leur servira de référence pour cet exercice.

La DSF espère que le Code de vie facilitera la tâche de toutes et de tous. De son côté, elle s'engage à :

- aider les intervenants à développer et à valoriser une éthique de travail, des habiletés personnelles et sociales chez l'élève;
- prêter main-forte aux intervenants dans leur responsabilité d'appliquer ces habiletés;



Jacqueline Hounjet, coordonnatrice des services aux élèves, le Code de vie en main

- d'effectuer des interventions qui favorisent le développement de ces habiletés;
- aider les intervenants dans la poursuite des objectifs d'identité, de langue et de culture (OILC).

« Au fur et à mesure que j'accepte la pleine responsabilité de moi-même, de mes actions et des choses qui surviennent dans ma vie, j'augmente ma confiance, mes capacités et ma maîtrise de vie. » - Modus Vivendi

(...suite de la Une)

- proposer un modèle d'intervention pour les écoles fransaskoises qui inclut la planification préparée par le personnel enseignant;
- planifier la présentation du document préparé par le ministère de l'Éducation (*Document d'orientation portant sur les mesures spéciales de francisation dans les écoles fransaskoises*);
- aller chercher l'engagement et la participation des familles, des conseils d'école et de la communauté scolaire.

À noter que dans chaque école, le personnel sera appuyé par le comité et par une personne désignée de la francisation. Ce sera au comité de définir le rôle et les responsabilités de la personne désignée ainsi que les responsabilités des autres éducateurs et éducatrices de chaque école. De plus, le comité précisera les étapes du cheminement langagier, identitaire et culturel (CLIC) et proposera les ressources nécessaires pour une intervention planifiée et continue en francisation. Dans ses interventions, le comité tiendra compte des grands axes du projet éducatif scolaire de chaque communauté.

Toujours en quête de défis, le comité, en collaboration avec les associations fransaskoises, proposera des bases pour un forum sur la francisation et la vitalité linguistique et culturelle pour les 100 prochaines années. Enfin, en juin 2003, tous espèrent célébrer des succès de la vitalité fransaskoise dans tous les domaines de la vie incluant la vie scolaire.

C'est la rentrée scolaire. L'enseignante se présente et demande à ses élèves d'en faire de même. Toutes les mains sont levées...

*Horaire estivale
des bureaux de la DSF n° 310*

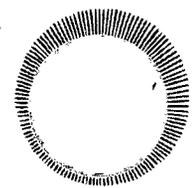
Siège social (Regina) :

Ouvert tout l'été

Bureau régional (Saskatoon) :

Fermé les 30 et 31 juillet 2001

Bureau régional (Bellevue) : Ouvert tout l'été



Dans nos écoles

Dans nos écoles

Dans nos écoles

Dans nos écoles

Dans nos écoles

Dans nos écoles

Dans nos écoles

École fransaskoise de Moose Jaw

Les élèves et le personnel de l'école, ainsi que les jeunes et l'éducatrice de la prématernelle « Les petits originaux », ont honoré leurs mamans et grand-mamans à l'occasion de la Fête des mères. Après un court programme de chants, de danses et de poèmes, les élèves ont servi à leur maman un petit goûter. Félicitations à Emilie Lessard, élève de la 6^e année, pour sa belle performance lors de la finale régionale de la dictée Paul Guérin-Lajoie. Elle s'est ensuite rendue à Montréal pour la Grande finale, le 20 mai. Quelques petits enfants se sont ajoutés au groupe régulier de la prématernelle pour une journée d'orientation en mai. Ceci leur a donné la chance de se familiariser avec leur nouvel environnement en automne prochain.

École Père Mercure (North Battleford)

Depuis mars, il y a eu une belle variété d'activités ici : la Semaine de la francophonie où il y a eu une foire de sciences, une pièce de théâtre présentée par les 5^e, 6^e, 7^e, 8^e année au sujet des pionniers d'autrefois, un concert de musique de flûte à bec par les élèves de la 2^e, 3^e et 4^e année et une invitée spéciale du Congo qui a parlé de la culture de son pays natal. Ensuite, il y a eu des voyages de ski, un bercethon en avril pour prélever des fonds, et la première communion des élèves de la 2^e année en mai. Tout récemment, l'école a été récipiendaire d'un prix de 1 000 \$ du concours de lecture M. Christie. Cette somme sera utilisée pour l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école. Bravo à tous les élèves pour leurs belles activités et réussites.

École Ferland

Double fête à Ferland! Le samedi 23 juin prochain, rendez-vous à l'École Ferland pour célébrer à la fois la Saint-Jean-Baptiste ainsi que le 5^e anniversaire de l'école au sein de la Division scolaire francophone n° 310. Voici l'horaire des célébrations: 16 h messe à la chapelle, 17 h cocktail de bienvenue, 18 h souper, 19 h pièce de théâtre présentée par les élèves de l'École Ferland, 20 h discours officiels, 21 h spectacle de l'ORDRE DU BON TEMPS, 22 h La fureur version Ferland, 23 h soirée autour du feu.

École Boréale (Ponteix)

L'école s'est distinguée dernièrement. On a reçu un prix de 1 000 \$ de la compagnie Nabisco en gagnant le concours de lecture « M. Christie, des livres j'en mange ». Les élèves ont lu l'équivalent de 52 livres chacun pendant les quatre semaines du concours. L'argent sera utilisé pour l'achat de livres de bibliothèque. On félicite nos jeunes lecteurs et lectrices. On a également reçu une bannière de l'Association d'éducation physique provinciale pour signaler l'excellence dans la programmation des cours d'éducation physique dans notre école. On s'est inscrit au Club scolaire de prudence au soleil. Comme membre, nous avons droit à un appareil de mesure des indices UV, fourni par Environnement Canada et Santé Canada. Nous mesurerons chaque jour l'indice UV dans le but de mettre sur pied un programme de prudence au soleil qui touchera les personnes de l'école.

École Providence (Vonda)

Mercredi, le 2 mai, l'école a accueilli les parents et les petits de la prématernelle à la journée « Portes ouvertes » pour l'inscription à la maternelle. Les parents et les enfants ont participé aux activités de la maternelle et ensuite procédé à l'inscription. Les garçons de la 7^e, 8^e et 9^e année de l'école ont remporté le Championnat 2000 de ballon-volant garçons (catégorie « junior ») de la Division scolaire Saskatoon East #41. Nous sommes vraiment fiers de nos élèves et de cette victoire. Ces mêmes élèves se sont mérités la 2^e place au tournoi fransaskois de hockey salon à Regina. Bravo les gars! Les élèves de la 9^e et 10^e année sont revenus enchantés de leurs voyage au Québec à la fin avril. Ils ont réalisé l'importance de connaître le français et sont fiers d'être capables de l'utiliser partout. Nos meilleurs souhaits aux 3 élèves de la 10^e année qui vont nous quitter pour terminer leurs études ailleurs. Bonne chance et bon succès à François Hounjet, Caroline Lévesque et Philip Hounjet.

École de Bellegarde

Les élèves de la 5^e et 6^e année ont organisé un thé pour la Fête des mères. Ils ont invité leurs

mères et grand-mères. Les élèves ont écrit une chanson avec les noms de toutes les mères et l'ont chantée pour elles. Chaque maman a aussi reçu une fleur et un napperon. Le tout était suivi par un goûter préparé par les élèves. Lindsay George, Corinne Lamotte, Bonita Wolensky et Andrew Johnston ont aidé à organiser le Forum Clef avec l'Association jeunesse fransaskoise qui s'est déroulé à Bellegarde à la fin avril. Ils se sont rendus à Windsor, Ontario pour un échange avec l'AJF – un suivi du Forum. Les élèves de la 7^e à la 12^e année ont participé au tournoi de badminton à Regina au début mai. Ils ont gagné six médailles d'or et une médaille d'argent.

École Valois

Prince Albert

Les élèves de la 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e année de l'école Valois ont présenté une soirée de théâtre le 22 mai dans le gymnase de l'école Valois. Le tout fut animé par Nuzôte – Rémi Gaudet, Arman Gentil-Perret et Matthew Provencher. La troupe des nouvelles étoiles (5^e et 6^e année) a commencé avec la présentation de Solange Lavigne « Du sirop d'érable » pour se poursuivre avec une pièce collective des Shake-Spears (7^e et 8^e année) nommée « Il n'y a pas d'âge pour être jeune ». Beaucoup d'heures ont été consacrées afin de monter et pratiquer cette pièce qui a assuré une présentation exceptionnelle. Finalement, nos chers 9^e année nous ont présenté « Les vers de terre de Prince Albert ». Quel talent! La pièce « Le bad guy et la veuve » a clôturé la soirée avec beaucoup de rigolades.

En regardant la pièce, nous pensions que M. Laurier Gareau était parmi nous. Un petit message pour toi Laurier : Nos jeunes aiment beaucoup présenter tes pièces. Avec chaque réussite, il y a un bon chef! Merci à Madame Houston pour tout son travail, sa verve et surtout son dynamisme! Quel succès!

École St-Isidore (Bellevue)

Commençons par des félicitations! Nicole Denis, Chantel Nielsen, Ryan Gareau, Jeffrey Gaudet, Michel Gareau, Lucien Gaudet, Marc Boutin et Carmen Gaudet ont démontré au maximum leurs capacités comme athlètes à la journée d'athlétisme de la Division scolaire de Wakaw. Une



autre étoile, Tiffany Gaudet, qui a remporté le 1^{er} prix du volet d'art visuel à l'Expo-sciences provinciale.

Les artistes de la 9^e année profitent du programme Artiste en résidence et tentent leur créativité dans les domaines de la sculpture sur bois, l'artisanat, la pyrogravure et le chantournement. Nous remercions l'Association culturelle et le Conseil de l'école pour leur collaboration. N'oubliez pas la fête du Centenaire de Bellevue qui aura lieu en juillet 2002. Visitez notre communauté francophone et partagez notre fierté!

École Monseigneur de Laval (Regina)

Depuis la dernière édition de « La Moisson » nos élèves ont été occupés à l'école et ailleurs : l'Expo-sciences fransaskoise 2001

à Saskatoon, le festival de musique à Redvers, la fête du Patrimoine Canadien à Regina, les jeux franco-ontariens à Windsor, les ateliers d'improvisation et de bénévolat en Ontario. Nous avons été ravis de la visite de l'équipe des Foreurs de Val-d'Or, durant la coupe Mémoriale. En ce qui concerne les sports, nous participons! Entre autres, Monseigneur de Laval a été bien représentée à l'occasion du tournoi de badminton fransaskois, des compétitions d'athlétisme, des Jeux fransaskois, du championnat de golf des écoles secondaires de Regina. N'oublions pas nos élèves du primaire qui ont participé à Sautons en cœur, une activité pour amasser des fonds pour la fondation des maladies du cœur. Finalement, l'équipe de démonstration des arts martiaux continue à pratiquer et à s'amuser. Au niveau national, une de nos élèves a participé aux championnats nationaux de gymnastique à St-John, Nouveau-Brunswick.

L'avenir paraît excellent, avec vingt-deux élèves qui obtiennent leurs diplômes de maternelle cette année et huit élèves vont finir leurs études secondaires à Monseigneur de Laval. Elles et ils ont toutes et tous des beaux plans pour l'avenir!

École canadienne-française (Saskatoon)

La fin de l'année scolaire approche, mais nous avons encore plusieurs événements à souligner. Les élèves de la maternelle et de la 1^{re} année se sont bien amusés lors de leur visite à la Ferme Champêtre le 14 mai. Le café-poésie « Beatnick », Café Olé, des élèves du cours d'anglais de 5^e année fut un énorme succès. Les élèves de la maternelle à la 6^e année se sont bien amusés au Jour de Joie à Vonda le 25 mai. Nous avons fêté nos six diplômé(e)s le 26 mai dernier et tous les élèves en beaux-arts ont présenté un expo-concert le 30 mai. Également, les athlètes du secondaire ont été célébrés lors du Gala Méritas Sportif le 6 juin. N'oublions pas la St-Jean-Baptiste le 24 juin !

Enfin, félicitations aux élèves qui se sont mérités des honneurs tout au long de l'année. Qu'il soit question d'un tournoi de débat provincial, d'une foire scientifique nationale,

d'un tournoi d'échecs provincial, d'événements sportifs, l'École canadienne-française est fière de vous et de tous ses élèves. Bonnes vacances!

École Notre-Dame-des-Vertus (Lenon Park)

L'école, son personnel, ses élèves et leurs parents ont entrepris plusieurs activités depuis mars dernier. Ils ont célébré la Semaine nationale de la francophonie en plus de participer à des foires scientifiques au niveau provincial et national. Félicitations à Daniel Dion, Yvan Fortier et Mactar Dabo pour leurs accomplissements dans ce domaine. Tous ont profité de l'expérience de la radio enfant en direct de nos locaux.

Chapeau aux élèves qui ont préparé un souper espagnol et le spectacle de marionnettes que vous pouvez voir sur l'Internet à l'adresse suivante : www.dsf.sk.ca/rescol/index.html. N'oublions pas également de mentionner la représentation théâtrale, un encan silencieux, notre participation à Troupe troupes théâtre, le tournoi de badminton à Regina, les Jeux fransaskois et le cours d'hygiène culinaire en faveur des élèves de l'intermédiaire et du secondaire. Félicitations à notre finissante et nos finissants! Nous sommes confiants que l'avenir va vous réserver de belles surprises.

École Beau Soleil (Gravelbourg)

Les élèves se sont tenus bien occupés depuis quelques mois. Parmi les activités, on compte: des portes ouvertes, une célébration de la Fête des mères, un projet d'art, l'Expo-sciences, le badminton fransaskois et un atelier de sécurité en bicyclette. Félicitations aux élèves qui se sont mérités des médaillons et des bourses à l'occasion du Festival de musique bilingue et aux élèves qui ont fait leur première communion le 13 mai dernier.

Bonne chance aux finissantes et finissants de la 7^e année. Continuez à répandre votre fierté et votre joie de vivre. N'oubliez pas le barbecue de la fin d'année qui se déroulera le 27 juin prochain. Soyez-y pour célébrer la fin de l'année et pour offrir vos meilleurs vœux aux élèves de la 7^e année. Bonne chance aux membres du personnel qui nous quitte et bon été!

Actualité

Des services en français pour la petite enfance fransaskoise : La communauté scolaire et ses partenaires concertent leurs efforts

Comment obtenir les ressources financières et humaines nécessaires pour développer adéquatement les services gouvernementaux pour la minorité fransaskoise de la province? Dans les écoles fransaskoises il s'agit d'offrir, aux élèves et à leurs parents, l'accès à des services spécialisés tels la présence d'une infirmière francophone, un service de consultation ou d'orthophonie; services dont profite déjà la population majoritaire.

Depuis plusieurs mois, des représentants de l'Association des parents fransaskois (APF), de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) et de la Division scolaire francophone n° 310 (DSF) se penchent sur cette question. Un comité de travail, composé de ces représentants et de membres des ministères de la Santé, de la Justice, des Services sociaux et de l'Éducation, s'est rencontré à plusieurs occasions afin d'élaborer des recommandations pour la mise en place des services intégrés aux écoles (INTEGRATED SCHOOL LINKED SERVICES).

Ce qui est clair à ce jour est la réticence de certains partenaires en ce qui a trait à l'engagement financier et les ressources humaines nécessaires pour mettre en branle les recommandations du comité. Il faut donc que les Fransaskoises et Fransaskois envisagent des moyens additionnels pour assurer la disponibilité de services en français pour la population saskatchewanaise. Un moyen préconisé, pour pallier aux besoins des jeunes Fransaskoises et Fransaskois, est d'étudier la possibilité d'obtenir des ressources financières par le biais du Plan d'action national pour les enfants (PANE).

L'initiative, conçue par le gouvernement fédéral, vise à améliorer les services à la petite enfance. Le gouvernement s'est engagé à verser 2,2 milliards de dollars sur 5 ans aux provinces et territoires afin d'appuyer leurs efforts dans les domaines des programmes et des services visant le développement de la petite enfance. Comment s'assurer que nos jeunes francophones bénéficient de l'entente?

C'est à l'occasion du Forum de la petite enfance que la communauté scolaire et ses partenaires se sont penchés sur la question. Le Forum, qui s'est déroulé à Saskatoon, les 25 et 26 mai dernier avait des enjeux de grandes importances : établir les principes, les orientations et les objectifs qui guideraient les interventions de la communauté fransaskoise auprès des instances gouvernementales de la province, en matière du développement de la petite enfance.

Parrainé par l'Association des parents fransaskois (APF), en collaboration avec l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) et la Division scolaire francophone n° 310 (DSF), le Forum a également permis d'informer et de sensibiliser les participantes et participants aux enjeux touchant le développement de la petite enfance tant au Canada, en Saskatchewan, qu'en francophonie canadienne.



Des membres du Forum de la petite enfance en action

Cette sensibilisation s'est effectuée par l'entremise de présentations diverses traitant de l'importance de l'intervention en bas âge, des services intégrés, de l'intégration du préscolaire au sein des écoles fransaskoises et de l'appui actuel aux familles fransaskoises dans le domaine de la petite enfance.

Des ateliers ont permis aux participantes et participants de cerner la problématique, de poser des questions et surtout de proposer des pistes de solutions. L'une d'entre elles est de réactiver le comité de travail pour les services intégrés aux écoles dans le but de faire avancer l'implantation de ces services dans nos écoles.

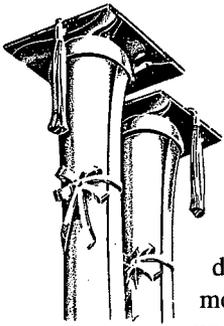
En bout de ligne, tous sont en accord : il faut présenter aux instances gouvernementales des solutions concrètes, appuyées d'arguments incontestables, afin de contrer l'assimilation et d'assurer l'épanouissement de nos enfants, de leurs parents et de la communauté fransaskoise en général.

*« Pour l'amour de notre langue
et la joie d'apprendre »
(thème de l'année scolaire 2001-2002)*

La Division scolaire francophone n° 310 vous invite à vous procurer votre propre exemplaire de son calendrier scolaire pour l'année 2001-2002. Pour ce faire, vous n'avez qu'à communiquer avec l'école fransaskoise de votre communauté ou composer (sans frais) le 1 877 273-6661.

*Soyez des nôtres pour la rentrée scolaire,
le lundi 27 août 2001.*

Actualité



Félicitations finissantes et finissants des écoles fransaskoises : Que l'avenir vous réserve de belles surprises!

Dans toutes les écoles secondaires de la province, le mois de juin produit une nouvelle récolte de finissantes et finissants. Vont-ils choisir de poursuivre leurs études ou d'entrer sur le marché du travail? Cinq écoles de la DSF sont heureuses de vous présenter leurs diplômées et diplômés et de partager avec vous leurs rêves et leurs projets d'avenir.

École St-Isidore de Bellevue

Andrea Denis poursuit ses études à l'Université de Regina dans le domaine des Arts et sciences.

Corrine Gareau va suivre un cours d'un an à Meadow Lake pour devenir entraîneuse de chevaux.

Ryan Gareau désire intégrer le marché du travail.

Pamela Gaudet désire devenir masseuse thérapeute. Elle va donc poursuivre ses études au « Professional Institute of Massage Therapy ».

Stéphanie Gaudet a choisi l'enseignement comme carrière. Elle va donc se rendre à l'Université de Regina pour poursuivre un baccalauréat en éducation.

Daniel Georget se lance sur le marché du travail.

Crystal Nielsen désire devenir infirmière. Elle fréquentera donc l'Institut Kelsey et l'Université de la Saskatchewan dans les mois à venir.

Nicole Roy veut se lancer sur le marché du travail pour une année. Après cela, qui sait...

École canadienne-française

Rachel Beaulieu se lance dans le monde du travail l'année prochaine. Elle contemple un voyage en Nouvelle-Zélande et aimerait éventuellement poursuivre des études pour devenir infirmière.

Élise Comrie se rendra à Montréal l'automne prochain puisqu'elle est

inscrite à l'université Concordia. Elle suivra des cours en Arts et sciences.

Sarah Dion va s'intégrer au monde du travail et espère également parcourir le monde. En ce qui concerne l'avenir, elle contemple plusieurs projets.

Janique Dubois est inscrite à l'Université d'Ottawa où elle étudiera les sciences politiques avec double concentration en relations internationales et communications. Janique recevra une bourse d'études de l'université ainsi qu'une bourse du millénaire nationale.

Jérôme Leis restera parmi les nôtres l'année prochaine, puisqu'il s'oriente en biologie à l'Université de la Saskatchewan. Jérôme s'est mérité une bourse du millénaire locale ainsi que plusieurs autres bourses grâce à sa recherche scientifique.

Murielle Lizée se rendra à la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta à Edmonton l'année prochaine pour poursuivre une formation en éducation.

École Monseigneur de Laval

David DeGagné s'est mérité une bourse d'études pour le Collège Militaire Royal à Kingston en Ontario.

Feza Kungwa planifie étudier dans le domaine du marketing.

Chêne Lambert va poursuivre ses études à l'Université de Regina dans le domaine du génie des systèmes électroniques.

Jennifer Lyons va fréquenter l'université à temps partiel en plus de travailler pour les forces armées canadiennes. Elle aimerait étudier l'administration médicale au Collège Militaire Royal de Kingston en Ontario.

KaCee Maloney s'envole vers le Mexique. **Dominique Powers** s'est inscrit au programme d'administration des affaires à l'Université de Regina. Ultérieurement, il aimerait avoir sa propre entreprise.

Georges-Etienne Roy espère suivre un cours de technicien d'urgence médicale. **Garrett Smith** va se lancer sur le marché du travail pour une année pour ensuite poursuivre des études universitaires.

École de Bellegarde

Colin Arthur fréquentera le Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST) dans le domaine de la gestion des bovins.

Daena Belisle a postulé pour un emploi d'au pair en France. Si ce plan ne se concrétise pas, elle poursuivra ses études à Brandon au Manitoba.

Brian Carrière se rend à Brandon pour suivre un cours de barman.

Louise Cop fréquentera l'Université de Regina dans le domaine des études générales.

Lee Ross veut devenir technicien en génie de l'extraction du pétrole. Il se rendra à Calgary pour poursuivre son rêve.

Amanda Moreau poursuit ses études à l'Université de Regina dans le domaine de la gestion des affaires.

École Notre-Dame-des-Vertus

Mélanie Lalonde veut consacrer une année au travail et une année pour voyager en Océanie. À son retour, elle aimerait prendre un cours de photographie et poursuivre ses études en psychologie.

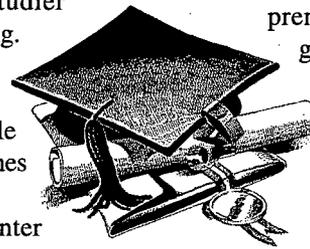
Joel Marchildon veut travailler pour une année.

Il aimerait alors obtenir un diplôme de SIAST (Saskatoon) comme

apprenti en mécanique industrielle.

Gilbert Perrault se lance sur le marché du travail pour une période d'un an. Ensuite, il aimerait étudier au Collège communautaire Grant Macewan dans le domaine de la musique et des arts dramatiques.

Les finissantes et finissants des écoles fransaskoises : quelle belle portée!



La Division scolaire francophone n° 310

Siège social
3850, rue Hillsdale bureau 200
Regina (Sask.) S4S 7J5
Téléphone : 1 877 273-6661 ou
(306) 757-7541
Télécopieur : (306) 757-2040
dsf.regina@atrium.ca

Bureau régional (Bellevue)
C.P. 129
Bellevue (Sask.) S0K 3Y0
Téléphone : 1 866 273-7390 ou
(306) 423-5530
Télécopieur : (306) 423-5531
dsf.bellevue@atrium.ca

Bureau régional (Saskatoon)
910, 5^e Rue Est
Saskatoon (Sask.) S7H 2C6
Téléphone : 1 877 273-6662
ou (306) 653-8490
Télécopieur : (306) 653-8495
dsf.saskatoon@atrium.ca

Les écoles fransaskoises

École Beau Soleil

C.P. 515, Gravelbourg (Sask.) S0H 1X0
Téléphone : (306) 648-3112 télécopieur : (306) 648-2275
Courriel : sebeausoleil@atrium.ca
Maternelle - 7^e, 8-12^e année (par le biais du Collège Mathieu)
Directrice : Mélanie Lepage-Forest
Secrétaire : Rachelle Bouvier-Freeman

École Boréale

C. P. 576 Ponteix (Sask.) S0N 1Z0
Téléphone : (306) 625-3345 télécopieur : (306) 625-3965
Courriel : seboreale@atrium.ca
Maternelle - 9^e année
Directrice : Gisèle Perrault

École canadienne-française

1407, avenue Albert, Saskatoon (Sask.) S7H 2C6
Téléphone : (306) 653-8498 télécopieur : (306) 653-8496
Courriel : secf@atrium.ca
Maternelle - 12^e année
Directeur : Gustave Dubois
Secrétaire : Odette Pearce

École de Bellegarde

C.P. 69, Bellegarde (Sask.) S0C 0J0
Téléphone : (306) 452-6135 télécopieur : (306) 452-3944
Courriel : sebellegarde@atrium.ca
Maternelle - 12^e année
Directeur : Brian Magotiaux
Secrétaire : Zoé Blezy

École Ferland

C.P. 103, Ferland (Sask.) S0H 1M0
Téléphone : (306) 478-2421 télécopieur : (306) 478-2962
Courriel : seferland@atrium.ca
Maternelle - 9^e année
Directrice : Édith Guilbeault
Secrétaire : Simone Couture

École fransaskoise de Moose Jaw

500A, rue Coteau Ouest, Moose Jaw (Sask.) S6H 5E4
Téléphone : (306) 691-0068 télécopieur : (306) 691-5908
Courriel : sefransmoosejaw@atrium.ca
Maternelle - 6^e année
Directrice : Colette Côté
Secrétaire : Guylaine Lecours

École Monseigneur de Laval

1601, Cowan Crescent, Regina (Sask.) S4S 4C4
Téléphone : (306) 584-7558 télécopieur : (306) 565-2887
Courriel : semgrdelaval@atrium.ca
Maternelle - 12^e année
Directeur : Claude Martel
Directrice adjointe : Claire St-Cyr Power
Secrétaire : Rachel Vaillancourt

École Notre-Dame-des-Vertus

C.P. 248, Zenon Park (Sask.) S0E 1W0
Téléphone : (306) 767-2209 télécopieur : (306) 767-2215
Courriel : sendv@atrium.ca
Maternelle - 12^e année
Directrice : Monica Ferré
Secrétaire : Colette Pelchat

École Père Mercure

1881, 99^e Rue, North Battleford (Sask.) S9A 0R9
Téléphone : (306) 445-2490 télécopieur : (306) 445-3116
Courriel : seperemercure@atrium.ca
Maternelle - 8^e année
Directrice : Marie-Claire LeBlanc
Secrétaire : Yvette Miedema

École Providence

C.P. 289, Vonda (Sask.) S0K 4N0
Téléphone : (306) 258-2181 télécopieur : (306) 258-4533
Courriel : seprovidence@atrium.ca
Maternelle - 10^e année
Directrice : Gisèle Rivard
Secrétaire : Louise André

École St-Isidore

Bellevue (Sask.) S0K 3Y0
Téléphone: (306) 423-5354 télécopieur: (306) 423-5330
Courriel : sestisidore@atrium.ca
Maternelle - 12^e année
Directeur : Ronald Tessier
Secrétaire : Doris Cousin

École Valois

449, 10^e Rue Est, Prince Albert (Sask.) S6V 0Z5
Téléphone : (306) 763-0230 télécopieur : (306) 763-1993
Courriel : sevalois@atrium.ca
Maternelle - 9^e année
Directeur : Tom Michaud
Secrétaire : Eveline Blais

CH200-13965
Chrono CIOLOP
06/00
Double



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Sous-ministre Deputy Minister

Hull (Québec)
K1A 0M5

Hull, Quebec
K1A 0M5

6 JUIN 2000

NOTE À L'INTENTION DE L'HONORABLE SHEILA COPPS

GESTION SCOLAIRE EN SASKATCHEWAN

(Pour signature)

RÉSUMÉ

- Les discussions se poursuivent depuis plusieurs mois avec le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan afin d'en venir à un accord dans le dossier du renouvellement de l'Entente spéciale de gestion, qui a expiré le 31 mars 1999.
- Le gouvernement de la Saskatchewan souhaite recevoir un engagement formel de votre part, à cet égard.

Contexte

- La première *Sous-entente relative à la gestion scolaire et l'amélioration de l'enseignement en français*, signée en mars 1994, prévoyait un montant de 7,75 M \$ sur six ans, soit de 1993-1994 à 1998-1999. Cette entente est venue à échéance en mars 1999. Comme nous n'avons pas encore signé une nouvelle entente, vous avez approuvé, à la fin mars, un montant de 1,9 M \$ en vertu des Mesures spéciales afin de permettre la poursuite, en 1999-2000, des initiatives entreprises selon la première Entente.

Considérations

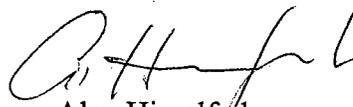
- Nous avons offert à la Saskatchewan un montant de 10 M \$ pour cinq ans qui proviendrait des Mesures spéciales. Ce montant servira à appuyer des projets de développement en matière de gestion scolaire francophone visant à améliorer la qualité des programmes et en matière d'enseignement postsecondaire dans la langue de la minorité.

- 2 -

- La Saskatchewan s'engage à trouver des solutions pour obtenir du financement additionnel pour des initiatives de gestion scolaire et d'amélioration des cours offerts au niveau postsecondaire, soit dans le cadre de nouveaux programmes provinciaux ou via l'enveloppe régulière du Programme des langues officielles dans l'enseignement, étant donné que le financement en vertu des Mesures spéciales se terminera en 2003-2004 et que le gouvernement provincial devra alors prendre la relève à cet égard.
- Nous poursuivons notre travail avec les représentants du ministère de l'Éducation quant au plan d'action proposé par la Saskatchewan. Lorsque nous aurons terminé nos discussions, nous serons en mesure de finaliser le texte d'Entente spéciale et de vous le proposer pour signature.
- Entre-temps, le ministère de l'Éducation souhaite recevoir un engagement formel de votre part en ce qui a trait au niveau de financement proposé pour les Mesures spéciales.

Recommandation

- Nous vous recommandons de signer la lettre ci-jointe au ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, M. Jim Melenchuk, dans laquelle vous confirmez l'engagement financier de Patrimoine canadien jusqu'en 2003-2004, pour des initiatives de gestion scolaire et d'enseignement postsecondaire pour la minorité de langue officielle.


Alex Himelfarb

Pièces jointes

Préparée par :

Micheline Guilbeault, Programmes d'appui aux langues officielles, 994-4060
Norman Moyer, Identité canadienne, 994-2164

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

JUN 08 2000

The Honourable Jim Melenchuk, M.L.A.
Minister of Education
Government of Saskatchewan
2405 Legislative Building, Room 340
Regina, Saskatchewan
S4S 0B3

Dear Mr. Melenchuk:

I am writing to you concerning the renewal of the Special Agreement on Francophone School Governance in Saskatchewan.

Following discussions between our respective officials, I am pleased to confirm federal funding of \$10 million over five years (1999-2000 to 2003-2004), including \$1.9 million already approved for 1999-2000, to improve the quality of programs offered for Francophone School Governance and to develop the French-language post-secondary education sector. This amount will come from the new Special Investment Measures in Education envelope.

It is my understanding that discussions are progressing well on a multi-year action plan to 2004 and on the text of a new Special Agreement. As soon as this work has been completed, we will be in a position to sign a Special Agreement that will allow us to pursue in partnership the work done since 1993 in Francophone school governance and post-secondary education in Saskatchewan.

Thank you for your close co-operation. I look forward to your continued support in matters relating to official languages in education.

Please accept my best wishes.

Yours sincerely,

Sheila Copps

Canada

8124-3-1-00

PROGRAMMES D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES OFFICIAL LANGUAGES SUPPORT BRANCH

NOM/NAME

FRANÇAIS/FRENCH	8124-3-1-00 : SOUS-ENTENTE - GESTION SCOLAIRE ET L'AMÉLIORATION DES PROGRAMMES EN FRANÇAIS
ANGLAIS/ENGLISH	

MODIFICATIONS

<input type="checkbox"/>	NOUVEAU DOSSIER / NEW FILE
<input type="checkbox"/>	NOUVEAU VOLUME / NEW VOLUME #2
<input type="checkbox"/>	ANNULER NOUVEAU DOSSIER / CANCEL REQUEST
<input type="checkbox"/>	CHANGEMENT DU NOM FRANÇAIS
<input type="checkbox"/>	CHANGE IN THE ENGLISH NAME

COMMENTAIRES/COMMENTS

PROGRAMME D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES S.V.P. ME RETOURNER LE DOSSIER. MERCI CYNTHIA PLOUFFE- 953-5125 MERCII! / THANK YOU!

DEMANDÉ PAR / REQUESTED BY:

Cynthia Plouffe
SIGNATURE

6 MARS 2001

DATE